CONSEIL DE LIGUE NORMANDIE

Compte-rendu de la réunion du 10 août 2017 à HEROUVILLE ST CLAIR.

Présents :
Philippe ANTOINE – Sylvie AVIT – Vincent BURES – Guillaume CAPARD - Laurent CARDINE – Laurent DAHIREL – Marc DEPARCY – Joël DERENNE - Guy DUSSEAUX – Dominique FACHE - Gaëtan GOUBERT – Evelyne HORNAERT - Gérard LESEUR – Guy LETROT – Patrick LEVEE - Christian MONCHOIS – Jeremy PREVOST - Karine TABLIN

Absents excusés :
Jacques CANUET - Marc DUPUY – Christine JUSTE – Marie-Claude SALENNE - Jean-Bernard THIEUBAUT – Dominique VERDIER

Invités excusés :
Pascal BERTHELIN – Christophe CORNILLEAU

Séance ouverte à 20 heures 20

1/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Guy DUSSEAUX annonce que la subvention du Conseil Régional s'élève pour l'année 2017 à 65 000 € soit 15 000 € de moins que la saison dernière en cumulant les subventions des deux anciennes ligues et 20 000 € de moins que sur le prévisionnel.
Le CNDS s'élève à 40 500 € soit 2 500 € de plus que la saison dernière en cumulé mais 4 500 € de moins que le prévisionnel.
L'emploi de Carl Suzanne va bénéficier d'une aide du CNDS sur 4 ans.

2/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 5 MAI 2017

Pascal Berthelin absent lors du dernier conseil de Ligue a demandé que sa note soit jointe au PV du 5 mai 2017. Le PV est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

3/ REMPLACEMENT DU POSTE D'AURORE CATHERINE SUR L'ANTENNE DE CAEN

Le président retrace l'historique du secrétariat administratif basé à Caen jusqu'à la demande de rupture conventionnelle d'Aurore Catherine.
Le bureau directeur du vendredi 4 août a constaté la nécessité d'une embauche mais pas trouvé d'accord sur le choix du site.
Le point est réalisé sur les avantages d'un emploi sur chacun des deux sites.

- Laurent Dahirel insiste sur le fait que sans personnel, il y a risque de fermeture de Caen. Les besoins existent avec la gestion de la sportive et de la CRA ainsi que le secrétariat de Pascal Berthelin (un mi-temps).
- Guillaume Capard comprend qu'une embauche est envisageable en raison de la charge de travail, mais conseille plutôt de s'engager sur un poste à mi-temps n'ayant pas pour le moment le recul nécessaire sur les charges financières de la nouvelle ligue. Il rappelle les efforts financiers déjà faits par la ligue pour le maintien des deux antennes du pôle.
- Karine Tablin pense quant à elle qu'il serait souhaitable de vendre les deux appartements et de créer un nouveau siège pour permettre aux élus de rester motivés.
- Gaétan Goubert pense que l'embauche devrait se faire en soutien des deux postes existants dans un souci de rationalisation du travail.
- Jérémy Prévost souhaiterait que la charge de travail totale soit bien estimée.

Le débat concernant le lieu de l'embauche a duré 2 heures.
La question suivante est mise au vote : Qui est pour l'embauche d'un mi-temps à Grand-Quevilly sur le site de Rouen ?
Résultat du vote : 10 pour, 7 contre, 1 abstention.

4/ POINT COMPLET SUR LES FINANCES, APRES LE PASSAGE DE L'EXPERT-COMPTABLE, LE 4 AOUT

Guillaume Capard fait une présentation des comptes du demi exercice de la fin 2016 pour les deux anciennes ligues et du prévisionnel pour l'année 2018.
La ligue de Haute-Normandie termine à – 2 900 € avec la prise charge complète des frais de la fusion comme les frais de notaire, ainsi qu'une aide pour l'organisation du Ping Tour qui a eu lieu en juin 2017.
La ligue de Basse-Normandie termine à + 27 000€ en raison de la non-proratisation d'une subvention.
Les bilans financiers des Basse et Haute Normandie et le prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.
Gérard Leseur demande à ce que l'obligation de juge-arbitrage en Régionale 3 soit reportée d'un an, en raison du manque de JA. De plus, les clubs vont être prélevés de 120 € par phase alors qu'il n'est pas certain que toutes les rencontres pourront être juge-arbitrées. Un débat s'engage.
Le prélèvement pour les clubs pourrait éventuellement être réalisé vers le mois de novembre afin de réduire l'avance de trésorerie.

5/ SPORTIVE : ADOPTIONS DES CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES CHAMPIONNAT PAR EQUIPES ET CRITERIUM FEDERAL

Laurent Dahirel fait une présentation du règlement du critérium 2017/2018 et du PV de la dernière commission sportive.
Deux possibilités sont soumises à débat pour les cas d'équipes incomplètes, soit il est autorisé une fois par phase, soit autorisé continuellement mais en réalisant un décompte des points parties différent (2 points victoires, 1 point défaite et 0 point forfait).
Après discussion il est décidé de rester à une équipe incomplète par phase.
Pour les féminines, un vote est réalisé pour ne les autoriser à ne jouer qu'une fois par journée de championnat. (11 pour, 4 contre, 3 abstentions)
Par contre, le conseil de Ligue a voté à l'unanimité la possibilité d'avoir 50% de féminines dans l'équipe au niveau régional.
La FFTT a décidé d'avancer la coupe nationale vétérans au mois de mai, date de la coupe régionale vétérans. De ce fait, cette dernière est avancée au 15 avril 2018.
Dominique Fache demande pourquoi St Pierre Les Elbeuf 4 se retrouve en Pré-Nationale Féminine ?
Laurent signale que suite à différents forfaits, il y avait une place de libre en Pré-Nat, aucune équipe de Régionale n'ayant souhaité prendre la place. Suite à la demande de St Pierre la commission a décidé de placer cette équipe en Pré-Nat, avec la restriction de ne pas pouvoir monter à mi-phase.

6/ SPORTIVE : POINT SUR LES SALLES – ORGANISATIONS DE COMPETITIONS

Laurent Dahirel présente le projet de planning des organisations jusqu'au premier tour de critérium.
A des fins d'organisation, il est décidé de donner le tour de Nationale 2 du mois de décembre à St Pierre Les Elbeuf.

7/ NOUVEAU SITE DE LA LIGUE

Dominique Fache indique qu'une présentation lors de l'AG de Ligue aura lieu.
Afin de mettre à jour, il suffira d'envoyer un mail au webmaster, au secrétariat administratif ou au secrétaire général.

8/ FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF : BOITE MAIL, SPID

Les codes pour la boite mail seront détenus par le secrétaire général et le secrétariat administratif. Une boite pour la sportive pourrait être créée.
Suite à la fusion il est nécessaire de revoir les accès SPID sans toucher aux habilitations d'administrateur local.
Il est rappelé que le secrétariat est administrateur local des différents CD afin de pouvoir réaliser la réaffiliation des clubs de manière dématérialisée.

9/ COMPTES RENDUS REUNIONS FEDERALES ET AG COMITES 27, 61 et 76

Le président indique que les comptes rendus de la fédération sont disponibles sur le site de la FFTT, tout comme pour les CD lorsque les secrétaires départementaux les auront mis en ligne.

10/ ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

La convocation de l'AG à St Pierre Les Elbeuf est présentée.
Il est possible de mettre à disposition un powerpoint aux personnes souhaitant intervenir.

11/ CHAMPIONNATS DE FRANCE A ROUEN

Guy Dusseaux indique qu'il a rendez-vous le 29 août avec Frédéric Sanchez (Président de la Métropole) pour discuter de la subvention. Il sera accompagné par Dominique Fache, Guillaume Capard et Guy Letrot.

12/ CALENDRIER POLITIQUE 2017/2018

Il est décidé d'acter la date du vendredi 22 septembre comme prochain conseil de Ligue.
Le calendrier sera rediscuté à ce moment.

13/ QUESTIONS DIVERSES

A ce jour, il y a deux candidatures pour la place vacante au conseil de Ligue.
La lettre tirée au sort pour l'établissement de la liste des candidats est la lettre P.
Dominique Fache demande si les classements du challenge développement et du challenge performance jeune pourraient être réalisés.
Il est répondu que cela est très compliqué pour le challenge performance car il n'y a pas d'archives sur SPID, ce qui rend très difficile la récupération des résultats des différentes compétitions. Par contre cela est possible mais pour le challenge développement.

La séance est levée à 00 heures 20.

Le Secrétaire Général,

Gaëtan GOUBERT